

Lettre Patrimoniale n°4

Janvier 2025

Nous sommes heureux de vous retrouver pour ce nouveau numéro de votre lettre patrimoniale.

Dans cette édition, Xavier Baraton, Directeur des Investissements chez HSBC Asset Management*, analyse la situation macroéconomique mondiale et nous présente ses perspectives pour les marchés financiers en 2025.

Dans un deuxième temps, nous abordons le thème de la gestion sous mandat, qui peut vous permettre de confier la gestion de vos investissements à des experts.

Le début d'année est le moment idéal pour faire le point avec votre conseiller sur vos projets et sur vos objectifs patrimoniaux. Il pourra vous conseiller pour la mise en place de votre stratégie financière à moyen ou long terme, dans le respect de votre profil d'investisseur, de votre situation et de l'échéance de vos projets. N'hésitez pas à solliciter un rendez-vous !

Nous vous souhaitons une très bonne lecture et une excellente année 2025.

*HSBC Asset Management, partenaire du CCF, est la société de gestion d'actifs du Groupe HSBC.

SOMMAIRE

- Perspectives d'investissement 2025 : un monde en rotation
- La gestion sous mandat, l'expertise au service de vos investissements

LE CCF RÉCOMPENSÉ



Le CCF a reçu la Corbeille d'or pour les performances des fonds qu'il propose à ses clients.

Cette récompense est une preuve concrète de la pertinence de la démarche d'architecture ouverte mise en œuvre avec la renaissance du CCF.

© 2024 - Les Corbeilles Mieux Vivre Votre Argent. Pour accéder au détail de la méthodologie de cette récompense, rendez-vous sur : <https://investir.lesechos.fr/grand-prix/corbeilles/corbeilles-2024-mieux-vivre-votre-argent-notre-methodologie-2120970>

Perspectives d'investissement 2025 : un monde en rotation⁽¹⁾



L'année 2024 a été marquée par des évolutions positives, à savoir la désinflation*, une croissance résiliente et l'amélioration des bénéfices des entreprises. Grâce à ces facteurs, les banques centrales ont pu changer de cap en initiant un cycle mondial de baisse des taux d'intérêt au second semestre. Toutefois, compte tenu des inquiétudes suscitées par l'inflation, nous ne pensons pas que l'environnement de la décennie 2010, marqué par une inflation faible, puisse réapparaître. Nous estimons plutôt que l'inflation s'établira entre 2 à 3 % dans la plupart des grandes économies et que les cycles de baisse des taux seront peu prononcés aux États-Unis et en Europe.

*Baisse de l'inflation qui reste néanmoins positive.

Les taux de croissance des pays développés devraient converger. L'économie montre des signes de ralentissement aux États-Unis et « l'exceptionnalisme » américain qui a caractérisé l'économie mondiale depuis la crise sanitaire pourrait commencer à s'estomper. L'Europe est sur la voie de la reprise, mais la croissance reste atone. En revanche, l'Asie et les pays « frontières » (pré-émergents) devraient enregistrer des taux de croissance plus élevés, à la faveur des mesures de soutien des autorités chinoises et du rôle confirmé de l'Inde en tant que locomotive de la croissance mondiale.

En matière d'investissement, l'année 2025 devrait être marquée par une volatilité* accrue et des politiques de plus en plus incertaines. Selon nous, les risques ne doivent pas être sous-estimés. Les marchés se montrent actuellement optimistes en misant sur des baisses d'impôts, une déréglementation généralisée, et leur impact attendu sur les perspectives de bénéfices. En revanche, ce que les valorisations de marché n'intègrent pas, c'est un scénario de hausse des taux à long terme et de diminution des échanges commerciaux à l'échelle mondiale, qui pourrait finir par peser sur les fondamentaux** des entreprises.

*Ampleur des variations de valorisation des actifs financiers.

**Ensemble des données permettant d'analyser le potentiel d'une entreprise et d'en établir la valeur intrinsèque.

En termes d'allocations, les actifs présentant des valorisations durablement élevées sont probablement les plus vulnérables et cela augure une modification sensible du « leadership de marché ». **Certains segments jusqu'ici délaissés, comme les actions décotées (« value »), les petites capitalisations et les actifs des marchés émergents, pourraient regagner du terrain.** Cette « grande rotation » témoigne de la nécessité de se concentrer sur les fondamentaux à l'échelon local et de faire preuve de souplesse accrue en matière d'approche d'investissement.

Les marchés émergents offrent par exemple d'excellentes opportunités de diversification. Comme nombre de ces marchés restent sous-évalués et sous-représentés dans les allocations, toute évolution positive pourrait entraîner des réactions marquées de la part des investisseurs internationaux. La sélectivité reste toutefois de mise car divers risques comme l'appréciation du dollar américain, la hausse des taux d'intérêt et les incertitudes géopolitiques pourraient peser sur le sentiment du marché.

Dans ce contexte des classes d'actifs alternatives, telles que la dette privée*, devraient constituer des sources précieuses de diversification et de résilience dans le cadre d'une allocation globale.

*Financement des entreprises par des investisseurs institutionnels (notamment des sociétés de gestion).

Perspectives macroéconomiques

À l'aube de cette année 2025, les incertitudes croissantes entourant les futures politiques des États, les mesures protectionnistes et les tensions géopolitiques laissent augurer une économie mondiale plus volatile et plus fragmentée.

Nous avons en toile de fond un « monde multipolaire », dans lequel des blocs régionaux sont en concurrence sur le plan commercial. Pour les investisseurs, la conséquence la plus directe est un environnement marqué par une inflation plus élevée et à l'évolution imprévisible. Compte tenu de la relocalisation des chaînes d'approvisionnement, les appareils productifs pourraient se réorienter vers des régions où les coûts sont potentiellement plus élevés. D'autre part, une moindre coopération internationale en matière de sécurité obligera les États à accroître leurs dépenses de défense, ce qui accentuera les pressions sur les finances publiques. Quant aux tensions géopolitiques, elles pourraient entraîner des répercussions sur les marchés des matières premières.

Une inflation structurellement plus élevée entraîne certaines difficultés, notamment pour les banques centrales dont le cycle d'assouplissement (baisses de taux) pourrait être plus limité. Ce qui pourrait peser sur la croissance et sur les bénéfices.

Au niveau mondial, les trajectoires de croissance évoluent également. La croissance américaine ralentit et devrait encore se tasser en 2025, ce qui présage la fin potentielle de son « exceptionnalisme » postpandémie. Bien que les risques d'un ralentissement économique au cours des 12 prochains mois aient récemment diminué, **l'optimisme apparu récemment (sous l'effet conjugué des anticipations de baisses d'impôts et de la déréglementation promue par la future administration américaine) coexiste avec des inquiétudes suscitées par le niveau élevé des valorisations.**

Parallèlement, la faiblesse de la croissance de la productivité et l'atonie du secteur manufacturier freinent le rebond de l'Europe, dont les économies restent « au ralenti ».

La situation des marchés émergents et frontières (pré-émergents) est différente du fait d'une dépendance moins affirmée qu'historiquement à l'égard de l'économie et de la politique monétaire des États-Unis. La prime de croissance des marchés émergents (surplus de croissance par rapport aux pays développés) devrait également augmenter, un scénario qui entraîne généralement une surperformance des actifs de ces marchés. Les décotes de valorisation de ces marchés constituent un soutien supplémentaire, malgré certains risques connus tels que la possible appréciation du dollar et la dépendance à l'égard des mesures de relance de la Chine.

Compte tenu de l'impact probable des tensions géopolitiques sur les hypothèses relatives à la croissance, aux bénéfices des entreprises et aux perspectives d'inflation, la volatilité (propension aux variations de valorisation) des marchés pourrait facilement s'accroître et rendre les segments les plus onéreux du marché vulnérables. **Selon nous, les actifs alternatifs (différents des classes d'actifs traditionnelles telles que actions, obligations, liquidités, ...) constituent une source essentielle de diversification.** Dans la mesure où les corrélations entre les performances des pays s'estompent, une gestion active* vis-à-vis des allocations géographiques pourrait constituer une bonne approche dans le contexte des « rotations du marché » qui se profilent.

**Gestion active : visant à surperformer le marché.*

Scénarios possibles

Plusieurs scénarios macroéconomiques pourraient se dessiner en fonction des différents degrés de mise en œuvre des politiques budgétaires et commerciales.

Notre scénario central table sur une croissance mondiale modérée et des craintes inflationnistes persistantes, qui pourraient se traduire par des baisses de taux modérées de la part des banques centrales. Cela coïnciderait avec une évolution modérée des politiques commerciales et des tensions géopolitiques. Aux États-Unis, ce scénario impliquerait des droits de douane ciblés et des baisses d'impôts de la part de la nouvelle administration américaine.

Dans cette hypothèse, les marchés pourraient rester globalement stables, les pays émergents et développés enregistrant une croissance régulière. Les actions américaines pourraient continuer à progresser, malgré des valorisations élevées et leur sensibilité aux taux d'intérêt.

Sur fond de stabilisation de la croissance et d'inflation maîtrisée, nous pensons que les valeurs de grande qualité ont les meilleures chances de surperformer. Le sentiment actuel du marché reflète déjà ce scénario.

Autre facteur de soutien, la modération de la croissance des salaires, qui accroît les marges bénéficiaires des entreprises. Les entreprises ont géré les coûts de main-d'œuvre en réduisant les heures de travail plutôt qu'en procédant à des licenciements, ce qui leur a permis de maintenir leur rentabilité malgré les tensions sur le marché du travail.

Cette résilience a contribué au maintien des bénéfices des entreprises, à l'optimisme des marchés et, en fin de compte, à un scénario « d'atterrissage en douceur* ».

**Atterrissage en douceur : ralentissement progressif de l'économie non suivi d'une récession.*

Nous tablons donc sur une convergence de la croissance du PIB (Produit Intérieur Brut) et des bénéfices dans les pays développés, ce qui devrait accroître le potentiel de performance des marchés financiers hors États-Unis. Les segments délaissés des marchés actions mondiaux, comme les actions décotées (« value »), auront donc l'occasion de rattraper leur retard.

À la faveur de valorisations favorables, les pays émergents, dont la croissance sera plus soutenue - en particulier ceux qui sont les moins dépendants des exportations vers les États-Unis -, présentent un potentiel de surperformance.

Autre scénario possible, celui marqué par des politiques budgétaires et commerciales plus agressives, entraînant des bouleversements géopolitiques plus importants. Ce scénario stimulerait probablement la croissance américaine à court terme grâce aux mesures de relance budgétaire, mais il pourrait aussi créer des pressions inflationnistes et imposer un resserrement de la politique monétaire. Les pays émergents et les économies exportatrices seraient alors mis à rude épreuve par la montée des tensions commerciales, notamment ceux fortement exposés à la demande américaine, comme le Mexique, le Canada et certains pays asiatiques.

Dans ce scénario marqué par une inflation et des droits de douane élevés, les investisseurs pourraient chercher à se protéger en s'exposant aux matières premières et aux actifs liés à l'inflation, tandis que les actifs plus risqués souffriraient de l'escalade des tensions liées aux politiques commerciales.

Conséquences en matière d'investissement

Un cycle de baisse des taux peu marqué et une possible convergence des taux de croissance des économies mondiales pourraient entraîner une « rotation des marchés ».

Alors que les valorisations sont élevées aux États-Unis, la généralisation à l'ensemble des secteurs économiques de la croissance des bénéfices pourrait entraîner une rotation en faveur de secteurs délaissés susceptibles de bénéficier des nouvelles politiques, comme les secteurs financier et industriel.

Les valeurs financières bénéficieraient notamment d'une tendance à la déréglementation et d'un rebond des fusions-acquisitions, tandis que certaines valeurs industrielles pourraient tirer parti de la mise en œuvre de droits de douane, en dépit de coûts plus élevés des facteurs de production. D'autre part, les entreprises ayant une moindre exposition à l'international resteraient protégées des effets des politiques commerciales, ce qui pourrait contribuer à la résilience récente constatée pour les petites capitalisations.

Historiquement les actions décotées « value » peuvent prendre le dessus sur les valeurs de croissance* dans un contexte caractérisé par une inflation plus élevée et par une croissance constante des bénéfices nominaux (hors inflation). Si la croissance se révèle plus équitablement répartie à l'échelle mondiale, les valorisations des marchés émergents et des marchés développés hors États-Unis pourraient alors en profiter.

**Valeur de croissance : entreprise dont les investisseurs attendent un taux de croissance très supérieur à la moyenne du marché (par exemple : certaines valeurs du secteur des technologies).*

C'est en Asie et dans les pays frontières (pré-émergents) que les taux de croissance économique devraient être les plus soutenus, et l'Inde devrait conserver son statut d'économie la plus dynamique au monde. Au-delà de l'Inde, le « monde multipolaire » permettra à de nombreuses économies asiatiques de tirer parti d'une réorganisation des voies commerciales mondiales sous l'effet de mesures de relocalisation de la production dans des pays amis (« friendshoring »).

Bien que les pays émergents ne doivent pas être considérés comme un seul et même bloc en raison de situations individuelles très différentes, les perspectives du dollar américain auront un impact sur tous ces pays. Même en cas de simple ralentissement de la hausse du dollar américain, le potentiel des actifs émergents s'en trouverait renforcé.

Avec la pentification structurelle de la courbe des taux* qui se profile, les performances des obligations dépendront de plus en plus de la composante « revenu » plutôt que de l'appréciation du capital. Le reflux du risque d'inflation et les risques accrus sur la croissance en Europe plaident néanmoins en faveur des actifs obligataires dans cette région.

**Accroissement de l'écart entre les taux d'intérêt à court terme et les taux d'intérêt à long terme.*

Un possible environnement de taux « durablement plus élevés » remet également en question le potentiel de couverture (protection) offert par les obligations d'État, qui a diminué. Ces tendances renforcent l'intérêt des actifs alternatifs comme la dette privée* et les actifs réels (Immobilier, infrastructures, certaines matières premières, ...), ainsi que des « hedge funds » (fonds alternatifs), dont les performances sont décorréliées de celles des autres classes d'actifs.

**Financement des entreprises par des investisseurs institutionnels (notamment des sociétés de gestion).*



Olivier Gayno
Directeur des Investissements,
HSBC Asset Management (France)

Perspectives d'investissement
2025 en vidéo

Quelles seront les principales considérations à prendre en compte sur les marchés émergents en 2025 ?

Les baisses de taux de la Fed (Banque centrale américaine), les mesures de relance de la Chine et les décotes importantes de valorisation ont permis à de nombreuses classes d'actifs des pays émergents de connaître une année 2024 faste. Le contexte n'a pas beaucoup évolué à l'approche de 2025. La prime de croissance des marchés émergents (surplus de croissance par rapport aux pays développés) devrait encore augmenter, un scénario qui permet généralement aux actifs de ces marchés de surperformer. Ils restent toutefois délaissés et sous-représentés dans les portefeuilles des investisseurs internationaux, comme en témoignent la faiblesse des ratios cours/bénéfice (PER) et le niveau élevé des rendements réels (inflation déduite).

Plusieurs risques majeurs expliquent l'hésitation des investisseurs. Tout d'abord, le caractère « durablement plus élevé » des taux d'intérêt américains, qui pourrait réduire l'attractivité des actifs internationaux offrant des rendements élevés et exercer des pressions haussières sur le dollar. Cette vigueur du billet vert pourrait entraîner des sorties de capitaux des pays émergents, en particulier si la croissance économique américaine venait à dépasser les attentes.

En outre, les autorités chinoises pourraient ne pas mettre en œuvre (ou pas en totalité) les mesures de relance promises, et la montée en puissance des politiques protectionnistes est susceptible de nuire au commerce mondial. D'autre part, l'incertitude entourant les politiques des États-Unis et de la Chine pourrait entamer la confiance des investisseurs.

Le monde multipolaire et la recomposition de l'économie mondiale présentent des risques mais aussi des opportunités pour les pays émergents. L'ASEAN (Asie du Sud-Est), par exemple, une région qui enregistre déjà une croissance rapide, pourrait largement bénéficier des tensions accrues entre les États-Unis et la Chine, dans un contexte de relocalisation de la production dans des pays amis.

La gestion sous mandat, l'expertise au service de vos investissements financiers

Gérer soi-même un portefeuille d'investissements demande du temps ainsi qu'une certaine appétence pour le suivi de l'actualité macroéconomique et des marchés financiers. Si vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas consacrer du temps à ces activités, vous avez la possibilité de déléguer cette gestion à une équipe de professionnels de la gestion d'actifs. Cela peut notamment se concrétiser par la signature d'un mandat de gestion de votre compte titres ou de votre PEA (Plan d'Épargne en Actions).

Comment souscrit-on un mandat de gestion ?

Dans un premier temps, votre conseiller établit votre profil d'investisseur, grâce notamment à quelques questions destinées à évaluer vos connaissances financières et votre appétence pour des investissements plus ou moins risqués. Les investissements risqués sont potentiellement plus rémunérateurs que les investissements sans risque, mais sont également plus susceptibles de subir de fortes variations de valorisations (« volatilité »).

Votre conseiller vous demandera également à quels objectifs sont destinés vos investissements et à quelle échéance vous souhaitez les réaliser, car un objectif prévu à moyenne échéance implique des investissements moins risqués (et potentiellement moins rémunérateurs) qu'un projet à échéance plus lointaine : dans ce dernier cas, si c'est en accord avec votre profil de risque, il peut être envisageable d'accepter une certaine dose de volatilité en contrepartie d'une meilleure espérance de rentabilité.

Quel mandat de gestion choisir ?

Votre conseiller vous proposera un mandat dont le niveau de risque est **en adéquation avec votre situation personnelle, votre profil d'investisseur et vos projets**. L'allocation d'actifs* du mandat, mise en œuvre par l'équipe de gestion, comportera une proportion d'autant plus importante investie en actions que le niveau de risque du mandat sera élevé. Par exemple, la part investie en actions est nettement moins importante dans un mandat dit "équilibré" que dans un mandat "dynamique", qui recherche une performance sur le long terme plus élevée mais est susceptible de subir des variations de valorisation plus importantes.

**Répartition des avoirs gérés entre les différentes catégories d'investissements (actions, obligations, etc...).*

Si vous acceptez la proposition de votre conseiller et souscrivez ce mandat, **l'équipe de gestion se chargera de tous les investissements et arbitrages au sein de votre portefeuille**, et vous informera régulièrement de ses principales décisions de gestion. Vous recevrez également des relevés détaillés ainsi que des analyses de l'environnement macroéconomique et des marchés financiers.

Est-ce qu'il est possible de faire évoluer le niveau de risque du mandat de gestion qu'on a choisi ?

Cela peut faire l'objet des discussions régulières que vous avez avec votre conseiller. A l'occasion de ces entretiens, celui-ci vérifiera notamment si votre mandat est toujours en adéquation avec votre situation personnelle et avec vos projets, et le cas échéant il vous conseillera pour faire évoluer vos investissements.

Comment l'équipe de gestion prend-elle ses décisions d'investissement ?

Le premier critère pris en compte est le niveau de risque du mandat de gestion, qui fixe un cadre pour les investissements réalisés. D'autre part, **les gérants réalisent, en concertation avec les experts de la société de gestion, une analyse de long terme du contexte macroéconomique et financier**, afin de rechercher une performance durable plutôt que de se concentrer sur les variations à court terme du marché.

Ils pourront néanmoins mettre à profit des variations parfois excessives des valorisations sur les marchés financiers : en liaison avec l'ensemble des experts de la société de gestion, ils tireront parti de ces fluctuations de valorisations pour en faire bénéficier les clients.

Comment s'organise le travail en équipe dans le cadre de la gestion sous mandat ?

Les gérants développent fréquemment une spécialité dont ils font bénéficier l'ensemble de l'équipe : il s'agira, pour certains, d'une connaissance approfondie du marché actions de certains pays, ou bien d'un segment spécifique du marché obligataire, ou encore de certains marchés émergents... **Ces expertises, auxquelles s'ajoutent celles des analystes financiers spécialisés sur certains secteurs économiques ou zones géographiques, sont systématiquement partagées au sein de la société de gestion** et participent à des prises de décision collégiales. Les clients bénéficient ainsi du meilleur niveau de service possible.

Quels sont les points déterminants en matière de performances ?

Il est essentiel de limiter les risques liés aux investissements financiers en diversifiant les portefeuilles d'une façon adéquate. **Cette diversification, réalisée en permanence par l'équipe de gestion du mandat, permet d'optimiser le rapport rendement-risque sur le long terme** et de limiter les effets de la volatilité des marchés (ampleur des variations de valorisations). Selon les caractéristiques des différents mandats, il pourra s'agir notamment d'une diversification par zones géographiques, ou par secteurs d'activité économique, ou encore par catégories d'investissement au sein d'une classe d'actifs (par exemple, obligations gouvernementales ou obligations d'entreprises, etc...).

L'expérience de l'équipe de gérants joue également un rôle très important : leur connaissance approfondie des marchés financiers, alliée à leur spécialisation sur certains secteurs économiques ou géographiques, jouent un rôle déterminant dans les prises de décisions. Enfin, la robustesse des processus d'investissement de la société de gestion et leur stabilité dans le temps permettent d'affronter les périodes les plus difficiles sur les marchés, et de garantir la cohérence de l'ensemble des décisions d'investissement sur le long terme.

Le CCF propose une offre complète de mandats de gestion en comptes titres ou en PEA.

En adoptant le modèle de « l'architecture ouverte », le CCF enrichit sa gamme en permanence et donne accès à ses clients aux produits financiers et services d'investissement conçus par les partenaires les plus prestigieux.

Ainsi, dans le domaine des mandats de gestion, le CCF a choisi de déléguer la gestion financière des mandats en s'associant à de grandes signatures de la gestion d'actifs, grâce à ses partenariats avec HSBC Asset Management (HAM) et Rothschild & Co Asset Management (RAM).

N'hésitez pas à contacter votre conseiller afin qu'il vous présente l'offre de gestion sous mandat⁽²⁾ du CCF.

Chiffres clés

Marchés financiers Indice CAC40 (France - Grandes capitalisations, Source : Euronext)	Indice au 10/01/2025 7 431,04	Variation annuelle + 7,32 %
Inflation Indice des prix à la consommation harmonisé (France, Source : INSEE. Base 2015)	Décembre 2024 123,62	Variation annuelle + 1,75 %
Loyers Indice de référence des loyers (France, Source : INSEE ; Base 100 : 4e T. 1998)	3^e T.2024 144,51	Variation annuelle + 2,47 %
Produit Intérieur Brut (PIB) Taux de croissance du PIB (France, % annuel, Source : HSBC, janvier 2025)	Année 2024 (Estimation) + 1,1 %	Prévision 2025 + 0,7 %
Emploi Taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (France, Source : INSEE)	3^e T.2024 7,4 %	Rappel 3^e T.2023 7,4 %

1. Informations importantes

(1) Informations importantes

Ce document a été produit exclusivement à des fins d'information générale. Les vues et opinions exprimées sont celles d'HSBC Asset Management, sur la base de données à décembre 2024. Le document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi. Cette publication, produite par le CCF en collaboration avec HSBC Asset Management et diffusée par le CCF, est destinée à des investisseurs non professionnels au sens de la directive européenne MIF. L'ensemble des informations contenu dans ce document peut être amené à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation (même partielle), sans autorisation, de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Fourni à titre illustratif, ce document offre une vue globale de l'évolution récente de la conjoncture économique. Il s'agit d'un support marketing /document à caractère promotionnel qui ne constitue ni un conseil en investissement ni une recommandation d'achat ou de vente d'investissements à destination des lecteurs. Il n'est pas non plus le fruit de recherches en investissement et, à ce titre, il n'est pas soumis aux obligations légales censées promouvoir l'indépendance de la recherche en investissement, ni à une quelconque négociation préalable à sa diffusion. Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Asset Management. En conséquence, HSBC Asset Management ne saurait être tenue responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses. Toutes les données sont issues de HSBC Asset Management sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude. Les performances présentées ont trait aux années passées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les données et informations figurant dans cette publication sont fournies à titre d'information uniquement.

(2) Les informations présentées ne revêtent aucun caractère contractuel et ne constituent en aucun cas ni un conseil en investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente. Le souscripteur éventuel devra au préalable s'assurer de la compatibilité du mandat avec la réglementation dont il relève. Il lui appartient par ailleurs, avant de souscrire au mandat, de s'assurer qu'il correspond à sa situation financière, sa sensibilité aux risques, son horizon de placement et ses objectifs d'investissement. Dans le cadre de son activité de gestion sous mandat pour ses clients de détail, la Banque applique une politique d'engagement pour la gestion des portefeuilles investis en direct dans des actions. Celle-ci se fonde notamment sur la Politique de ses prestataires HSBC Global Asset Management France et Rothschild Asset Management en charge de la gestion financière des portefeuilles sous mandat. Dans ce document sont décrits notamment la politique d'engagement, la stratégie d'investissement et les modalités des éventuelles interactions avec les émetteurs. Les articles L533-22 I. et R533-16-I du Code Monétaire et Financier prévoient la publication par la Banque d'un compte rendu annuel de la Politique d'engagement sous certaines conditions. Ce compte rendu annuel doit contenir des informations relatives à la façon dont les droits de vote ont été exercés sur la période. La Politique d'engagement et les conditions particulières des mandats Banque de détail indiquent que l'exercice des droits de vote attachés aux instruments financiers déposés sur le Compte ne peut être exercé que par le seul Client. Par conséquent ces informations sont sans objet. La Banque ne publie pas de compte rendu annuel de la Politique d'engagement comme l'en autorise la réglementation dans une telle situation.

HSBC Asset Management est la marque commerciale de l'activité de gestion d'actifs du Groupe HSBC.

À ce titre, HSBC Asset Management gère des OPC (Organismes de Placement Collectif) distribués par le CCF à ses clients. Elle intervient également en tant que prestataire de service pour la gestion financière de mandats de gestion (Gestion Déléguée) du CCF et offre une prestation de fourniture des allocations type pour les mandats d'arbitrage de la Banque.

HSBC Global Asset Management (France) - 421 345 489 RCS Nanterre. S.A au capital de 8.050.320 euros. Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (n° GP99026). Adresse postale : 38 avenue Kléber 75116 PARIS. Siège social : Immeuble Cœur Défense | 110, esplanade du Général de Gaulle - La Défense 4 - 92400 Courbevoie - France

Document non contractuel. Copyright : Tous droits réservés © HSBC Global Asset Management (France), 2025.

CCF - S.A. au capital de 147 000 001 €, agréée en qualité d'établissement de crédit et de prestataire de services d'investissement, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 315 769 257 - Siège social : 103 rue de Grenelle - 75007 Paris. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 030 182 (www.orias.fr). Document non contractuel à caractère informatif - 2025

